

réuni et le Gouverneur général, dans le discours du trône, a annoncé formellement la présentation d'un projet de loi destiné à porter remède aux griefs de la minorité catholique de Manitoba. Tout allait bien jusque là ; mais deux jours plus tard, on apprenait avec stupéfaction que sept ministres anglais avaient donné leur démission, qui avait été acceptée.

On comprit sans peine qu'il y avait, dans ce procédé inouï et de tous points injustifiable une manœuvre destinée à faire sombrer la politique rémédiatrice.

Sommés de s'expliquer devant le parlement, les ministres insurgés représentés par M. Foster eurent bien soin de ne pas donner le seul vrai motif de leur étrange conduite.

Ils se rabattirent sur le premier ministre Sir McKenzie Bowell dont ils firent leur tête de Turc, le taxant de faiblesse et d'incapacité. Ils donnèrent encore pour raison le vide laissé dans les rangs du ministère par la démission de l'hon. M. Angers, que pas un Canadien-français, n'avait accepté de remplacer par respect pour le haut caractère de notre ancien lieutenant gouverneur et pour ne pas détruire l'effet de son acte d'énergie et d'indépendance.

De son côté, le premier Ministre, au Sénat, cingla de son fouet vengeur ceux qu'il appelait les traîtres et les fourbes.

La rupture paraissait aussi complète aussi irrémédiable que possible.

M. Bowell avait obtenu quelques jours de délai pour réorganiser le ministère, après avoir déclaré que jamais il ne reprendrait un seul des lâcheurs.

Au bout de dix jours, cette crise sans précédent, se terminait.... par la rentrée de tous les démissionnaires, sauf un, M. Tupper jeune qui se retirait pour faire place à son père, Sir Charles Tupper.

Celui-ci accouru de Londres à la rescousse de son parti, a donné sa démission de Haut-Commissaire canadien en Angleterre et il est entendu qu'il sera premier ministre aussitôt après la session actuelle.

La politique est féconde en surprises de tous genres.

Au milieu de tout ce remue-ménage, que va devenir la législation rémédiatrice depuis si longtemps promise ? C'est là ce que les catholiques que n'aveugle pas l'esprit de parti se demandent avec anxiété. On attend de jour en jour le dépôt du projet de loi ministériel. Puisse-t-il réunir tous les catholiques et les hommes justes et droits de notre parlement.